

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 19 décembre 2024

L'an 2024 et le 19 décembre à 17h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 12 décembre 2024.

Date de la convocation : 12 décembre 2024

Date d'affichage : 12 décembre 2024

Délibération N° 19-12-2024 / N°206

Etaient présents les membres en exercice : 79

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Michel Petit, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Tourse, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Ios, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Chantal Dufresne, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 8

Membres votants : 92

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Arnaud Ricq, Benoit François, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultceur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Xavier Normand suppléé par Sylvie Philippe.

Absents excusés : Nicolas Capron, Olivier Gallet, Gérard Nicolle.

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, André Michel ayant donné procuration à Philippe Lefebvre, Julien Bellengier ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Vincent Lacroix ayant donné procuration à Jean-Paul Hemery, Magali Urbanac ayant donné procuration à Thomas Bonnelle, Françoise Simon ayant donné procuration à Catherine Libessart, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet.

Secrétaire de séance : Stéphane Locquet

Titre de la délibération : Adhésion à Stop à l'Exclusion Énergétique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du préfectoral du 6 Décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois,

Vu l'article 4 dudit arrêté précisant les compétences de l'intercommunalité,

Vu la délibération de prescription du Plan Climat Air Energie Territorial en date du 14 Septembre 2017,

Vu la labellisation de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois à l'appel à projet « Guichets Unique de l'Habitat »,

Vu l'appel à manifestation « Territoires Zéro Exclusion Énergétique »,

Vu la labellisation de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Madame la Vice-présidente rappelle aux délégués communautaires que la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois porte une politique forte en faveur de la rénovation des logements sur le territoire.

Cette politique se traduit par :

- la création du Guichet Unique de l'Habitat animé par une Conseillère France Rénov',
- le déploiement du projet « ton énergie se fait la malle ? »,
- l'organisation d'un défi éco-famille,
- la mise en place de « coup de pouce réno », l'aide à la rénovation et à l'adaptation des Campagnes de l'Artois,
- l'organisation de réunions publiques, de permanences délocalisées,
- la mise en place de permanences d'un architecte conseil,...

En parallèle de l'ensemble des actions portées par le Guichet Unique de l'Habitat, la Communauté de Communes est lauréate de l'appel à manifestation « Territoires Zéro Exclusion Énergétique ». Elle a été retenue, aux cotés de 13 autres territoires de France pour déployer ce nouveau programme qui vise à accompagner les ménages les plus précaires dans leur projet de rénovation.

Ce programme, porté par l'association Stop à l'Exclusion Énergétique est une véritable opportunité pour le territoire de réduire la fracture énergétique pour 55 ménages du territoire.

Aussi, pour soutenir l'association dans le cadre de ses projets, il est proposé d'adhérer à l'association Stop à l'Exclusion Énergétique pour une adhésion annuelle de 1 000€.

Compte tenu de la fin du programme le 31/12/2026, il est proposé, par la présente délibération d'adhérer pour l'année 2025 et 2026.

Suite à l'avis favorable du Bureau en date du 11 décembre 2024 le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- adhérer à l'association Stop à l'Exclusion Énergétique pour un montant d'adhésion annuelle de 1 000€ pour une durée de deux ans,
- signer tout document inhérent et à mener toutes les démarches pour mettre en œuvre cette adhésion


Le Président
Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24 /12 /2024 et publication ou notification du 24 /12 /2024


Michel Seroux